Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [92] (2004)

Heft: 1480

Artikel: L'avis d'un journaliste qui a enquêté : conclusion : une hypocrisie

généralisée

Autor: AMD / Burnand, Eric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282693

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Maria raconte

24 h dans les souliers de l'artiste

«En général, il y a 3 ou 4 équipes de 7 à 9 filles qui se relaient. Un horaire-type pourrait être le suivant. Vous vous levez vers 17h (vous vous êtes couchée à 7h; celles qui travaillent le soir ne se couchent jamais avant 5h). Vous faites vos trucs et pour 21h30, vous devez être dans la loge. Le plus souvent, vous y arrivez pétée. Là, vous vous habillez; vous mettez une petite robe, un string, un soutien-gorge, des bas et des talons hauts. Ça, c'est l'habit pour l'animation dans la salle, là où on incite les clients à boire. Pour aller sur scène, chacune a son costume. A l'époque, on pouvait payer entre 1800 et 3000 francs, à notre compte bien entendu, pour un habit en strass. Aujourd'hui, un string avec deux-trois paillettes fait l'affaire. Tous les jours on doit acheter des bas à presque 20 francs la paire. Au cours de la soirée, à tour de rôle, chacune fait une danse de quelques minutes sur la scène. Le spectacle fait partie du contrat. Puis, il y a une pause et ça recommence. Si vous êtes dans un séparé, vous n'êtes pas obligée de faire votre danse. C'est comme ca jusqu'à 5, 6, 7h du matin. Et rebelote. » SH

Combien sont-elles; d'où viennent-elles?

En avril 2003, il y avait en Suisse

1360 danseuses de cabaret non-Européennes dont:

348 Ukrainiennes

245 Roumaines

177 Dominicaines

144 Russes

89 Marocaines

74 Brésiliennes

55 Moldaves

MC

L'avis d'un journaliste qui a enquêté

Conclusion : une hypocrisie généralisée

Le magazine Temps présent avait tourné en 1995 un reportage sur l'histoire de Soyonara 22 ans qui, faute de solutions en République Dominicaine, projetait d'aller travailler dans les cabarets en Suisse. Dans ce reportage, Soyonara rencontrait d'autres Dominicaines qui étaient passées par les cabarets helvètes et qui en étaient revenues. Notamment, une jeune femme de l'âge de Soyonara, expliquait que ce n'était pas facile, qu'il fallait jouer le jeu, mais qu'on pouvait y faire de l'argent, sa grande maison témoignant de son succès. Une autre dame, plus âgée, racontait comment la plupart des jeunes femmes du quartier avaient séjourné en Suisse comme «artistes». «C'est dur, très dur» raconte-t-elle à Soyonara, le regard mélancolique. «Les filles pleurent tous les soirs en espérant se sortir de cette situation. Tu te souviendras de mes paroles, ma fille...» Nous avons contacté Eric Burnand, auteur de ce reportage et aujourd'hui rédacteur en chef des magazines à la Télévision suisse romande, pour lui demander s'il avait eu des nouvelles de Soyonara suite à ce reportage et ce qu'il avait retenu de ce sujet. Ses réponses.

"Hélas, Soyonara a suivi le parcours classique, c'est-à-dire qu'elle est passée par plusieurs cabarets. Dans l'un d'entre eux, elle a été poussée par le patron à se prostituer. Comme elle a refusé, elle a été virée et elle a trouvé un emploi dans un autre cabaret. Après un an, elle a épousé un cuisinier autrichien avec lequel elle est partie s'installer près d'Innsbruck. J'ai appris que ses sœurs avaient également suivi la filière des "cabarets" pour venir gagner des sous en Suisse."

«Ce que j'ai tiré comme conclusion de ce reportage, c'est l'hypocrisie généralisée. Et j'ai l'impression que la situation n'a pas changé d'un iota. Les jeunes femmes savent plus ou moins ce qui les attend, mais ne veulent pas se l'avouer; leurs parents eux, ferment les yeux, même s'ils s'imaginent très bien de quoi il en retourne. De leur côté, les clients des cabarets se font du cinéma en imaginant que les «danseuses» les abordent pour leurs beaux yeux; les patrons estiment que leur business n'a rien à voir avec la prostitution au sens traditionnel du terme et enfin, l'Etat distribue à tout vent des permis d'«artistes» à des entraîneuses de cabaret en prélevant au passage des cotisations AVS et des impôts sur une activité qui relève de la prostitution. Tout le monde le sait mais détourne habilement le regard. Il reste une certitude: la seule porte d'entrée en Suisse qui soit ouverte aux jeunes femmes des pays pauvres, c'est celle du bordel.» •

AMD